

Demande d'autorisation de rejet temporaire au réseau d'eaux pluviales de l'Agglomération de La Rochelle

La Présente demande doit faire suite au dépôt d'un dossier de demande d'autorisation environnementale auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service Eau, Biodiversité et Développement Durable, Unité Gestion Quantitative de l'Eau, DDTM de la Charente-Maritime, Site Mangin, 89 Avenue des Cordeliers - CS 80000 17018 LA ROCHELLE Cedex 1.

L'autorisation sera accordée sous forme d'une convention temporaire de rejet passée entre le demandeur et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Demandeur (Nom-Prénom) :

Entreprise :

Adresse :

Tél. :

Email :

sollicite une autorisation rejet temporaire au réseau d'eaux pluviales en vue de

Nature des travaux - objet du pompage :

à l'adresse indiquée ci-dessous

Adresse des travaux :

Autorisation d'urbanisme – n° de PC/PA :

Section cadastrale :

N° parcelle(s) :

Point de rejet :

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier, merci de compléter le cadre suivant et de joindre les documents demandés :

1. Volet réglementaire (à fournir)

- arrêté préfectoral autorisant le pompage

2. Volet technique (à fournir)

- plan(s) d'implantation du drainage, du (des) poste(s) de pompage et du (des) raccordement(s) au réseau pluvial public

3. Volet quantitatif (à compléter)

- volume de pompage horaire :
- nombre d'heures de pompage journalier :
- dates de début et de fin de la période de pompage :
- volume de pompage total sur la période :

4. Volet qualitatif (à fournir)

- rapport initial d'analyse des eaux rejetées indiquant les valeurs des paramètres :
 - pH
 - MES
 - Turbidité
 - Hydrocarbures totaux

A _____, le _____

Signature du demandeur

*Pour la version électronique du
formulaire, merci d'indiquer
vos nom et prénom en guise de
signature*

Demande à adresser à :
Communauté d'Agglomération de La Rochelle - Service Eaux Pluviales et Littorales
secretariat.eau@agglo-larochelle.fr
05.46.37.75.68

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est la Communauté d'Agglomération de La Rochelle que vous pouvez joindre à l'adresse suivante : secretariat.eau@agglo-larochelle.fr . Les informations collectées dans ce formulaire permettent de gérer votre demande d'autorisation de branchement au réseau d'eaux pluviales. Le service Eaux Pluviales et Littorales est le seul destinataire de vos données et les conservera jusqu'à suppression du branchement. A l'issue de cette période, vos données seront supprimées et ne pourront plus être exploitées à cette fin. Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Conformément à la réglementation (UE) 2016/679 du Parlement Européen en matière de données à caractère personnel, vous disposez des droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de limitation de vos données. Vous disposez également d'un droit de recours auprès de l'autorité nationale de contrôle (CNIL) en cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, ou auprès du Délégué à la protection des données de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (dpd@agglo-larochelle.fr).